

GRETA PMS - AISP
29 bis rue de Cronstadt
75015 Paris

Anne VERGER

NOTE D'OPPORTUNITE

1. Le Contexte : L'illettrisme chez les personnes sourdes

Bien qu'il soit difficile d'évaluer le pourcentage des personnes illettrées dans la population sourde, le pourcentage avancé le plus couramment est estimé à environ 70% alors que pour la population entendant il avoisine 14% des jeunes sortis de l'école.

Plusieurs raisons expliquent cette différence :

- La personne sourde dispose d'un nombre limité de mots, ne leur donne généralement qu'un sens et confond souvent les mots de forme voisine (homonyme).
Pour ce public, il faut aussi dire que la connaissance du français passe essentiellement par l'écrit, contrairement à la personne entendant qui s'appuie sur l'oral.
- Pour les personnes sourdes qui utilisent la langue des signes, la structure de la langue des signes est complètement différente du français, l'une s'appuie sur

le contexte et l'image dans l'espace et l'autre sur le déroulement logique dans le temps.

- De plus, du fait de la non-maîtrise du français écrit, les acquisitions issues de l'école sont fragiles et sont donc régressifs s'il n'y a pas permanence dans le soutien de la lecture et de l'écriture.
- Enfin, nous accueillons aussi des personnes d'origine étrangère pour lesquelles le français n'est pas la langue de référence. L'apprentissage du français devient alors pour elles l'apprentissage d'une langue étrangère au même titre que pour les autres personnes immigrées ; avec la difficulté supplémentaire de ne pas pouvoir se référer à un son entendu.
- De par ces particularités, ce public est mal informé du contexte socio-économique de la France, de l'organisation du travail et des possibilités d'emploi. A partir d'une situation vécue, en sont tirés des amalgames et des généralités souvent fausses, ce qui engendre incompréhension et frustration.
- Malgré ces difficultés, ces personnes sont désireuses d'accéder à la lecture et l'écriture du français, moyens pour accéder plus facilement à l'emploi, à une qualification professionnelle ; moyens pour mieux comprendre l'environnement social qui les entoure.

2. La formation

C'est en s'appuyant sur ces constats et ces spécificités que depuis 4 ans nous proposons à la DDTE de Paris cette action de formation originale qui fait appel à une pédagogie particulière, la pédagogie CATTEGNO, mise en œuvre par l'association ADPI.

L'ADPI est une association loi 1901, qui intervient depuis 8 ans sur le champ de l'illettrisme, de l'alphabétisation dans l'apprentissage des savoirs de bases au moyen de la pédagogie GATTEGNO.

Elle reçoit des financements de la DDTE-FP de Paris, du 92, du CRIF (plate forme linguistique) et a été agréée pour réaliser la mise en œuvre des actions de formation de lutte contre l'illettrisme à l'AP/HP.

Elle collabore avec les GRETA sur cette action depuis 4 ans pour le compte de la DDTE-FP de Paris.

Les contenus de formation sont mis au point par les deux équipes pédagogiques GRETA/ADPI.

Ce partenariat GRETA/ADPI permet de créer une synergie entre les compétences d'une équipe (cellule du GRETA) travaillant régulièrement avec un public sourd et utilisant la langue des signes (LSF) et une équipe (celle de l'ADPI) spécialisée dans l'acquisition des savoirs de base (français - mathématique) auprès de publics analphabètes, PLE, illettrés à l'aide de la pédagogie GATTEGNO.

La pédagogie GATTEGNO s'appuie sur un ensemble de supports permettant de:

- Faire le lien entre des sons et leurs transcriptions graphiques au moyen de la gestuelle, de la couleur...
- Acquérir la structure de la phrase.

Ce travail est mené à travers des mises en situation, concrètes (visuelles, gestuelles, corporelles...) dans lesquelles l'apprenant peut se forger ses propres critères d'apprentissage.

Ce travail d'apprentissage d'une langue difficile et long, s'appuie sur le travail qui est mené en parallèle par le GRETA sur la construction d'un ou des projets professionnels.

En effet, nous considérons que la langue doit s'ancrer dans une réalité qui est ici celle de l'insertion professionnelle et c'est pourquoi nous sélectionnons les personnes sur deux critères :

- un fort engagement dans cette volonté d'apprendre
- une situation socioprofessionnelle proche de l'emploi.

L'élaboration d'un ou des projets professionnels est le fruit d'un travail de réflexion et de confrontation entre les atouts du stagiaire et ses possibilités de développement et la recherche d'informations concernant les secteurs professionnels et les métiers envisageables.

Des visites d'entreprises, de rencontres de professionnels, des débats avec d'anciens stagiaires sourds en emploi permettent d'élargir les choix et les possibilités.

Pour les personnes sourdes souvent si déconnectées des réalités quotidiennes, le module de compréhension des institutions et des organismes est indispensable pour aider à l'autonomisation de la personne.

Ainsi sont visités : la Poste, la Mairie, L'ANPE, L'hôpital, lieux de stage ; et sont abordés le rôle de la COTOREP, de l'AGEFIPH et certains aspects législatifs liés au droit du travail.

En ce qui concerne les MSP, la recherche de stage repose essentiellement sur la référente de la formation qui depuis plus de 10 ans accompagne ce public dans l'insertion.

Le réseau du GRETA permet d'offrir un panel de poste dans des entreprises qui ont l'habitude d'accueillir des sourds.

Par contre, pour la deuxième période de stage, la recherche s'élargit puisque nous essayons de répondre au plus près au projet des personnes dans des contextes de travail qui leur correspondent le mieux (géographique et relationnel)

Toutes les personnes sont accompagnées le 1^{er} jour du stage par la référente ou un formateur ressource LSF pour aider à l'adaptation, par une meilleure compréhension mutuelle entre le tuteur et le stagiaire.

A chaque période de stage, la référente de formation se déplace pour évaluer les acquis, ou comprendre les difficultés rencontrées, apporter des éléments de solution.

Le partenariat GRETA/ADPI se réalise à travers un travail d'échanges et de construction commune des mises en œuvre des apprentissages de bases dans les différentes situations professionnelles expérimentées.

Tout au long de l'action de formation, (plateaux techniques, visites en entreprises, stages...) les résultats de la progression du stagiaire apparaissent dans la réalisation concrète d'un carnet de bord utilisant les NTCI. (CD ROM dynamique...)

Le GRETA veille aussi à ne pas faire l'impasse sur l'environnement social et institutionnel des personnes et les fait participer à la découverte des institutions et organismes publics indispensables à une vie citoyenne.



formation